
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le jeudi 7 décembre 2017 à 18 heures
1800, boulevard Saint-Joseph**

PRÉSENCES :

Madame Maja Vodanovic, mairesse d'arrondissement
Madame Micheline Rouleau, conseillère de ville
Madame Michèle Flannery, conseillère d'arrondissement
Madame Julie-Pascale Provost, conseillère d'arrondissement
Monsieur Younes Boukala, conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Martin Savard, directeur d'arrondissement
Madame Diane Mongeau, secrétaire d'arrondissement substitut

CA17 19 0322

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Younes Boukala

appuyé par Micheline Rouleau

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de Lachine du 7 décembre 2017, tel que soumis.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

10.01

CA17 19 0323

Adoption - Règlement numéro RCA18-19001 sur la tarification (exercice financier 2018)

VU l'avis de motion donné du Règlement numéro RCA18-19001 sur la tarification pour l'exercice financier 2018 à la séance du 4 décembre 2017 du conseil d'arrondissement de Lachine par sa résolution CA17 19 0314 et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation;

ATTENDU que le projet de règlement et le dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

ATTENDU que l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Il est proposé par Julie-Pascale Provost

appuyé par Michèle Flannery

D'adopter le Règlement numéro RCA18-19001 sur la tarification pour l'exercice financier 2018.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.01 1171658005

CA17 19 0324

Adoption - Règlement numéro T-18-01 décrétant une compensation relative à l'entretien et la propreté (exercice financier 2018)

VU l'avis de motion donné du Règlement numéro T-18-01 décrétant une compensation relative à l'entretien et la propreté pour l'exercice financier 2018 à la séance du 4 décembre 2017 du conseil d'arrondissement de Lachine par sa résolution CA17 19 0315 et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation;

ATTENDU que le projet de règlement et le dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

ATTENDU que l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Il est proposé par Julie-Pascale Provost

appuyé par Micheline Rouleau

D'adopter le Règlement numéro T-18-01 décrétant une compensation relative à l'entretien et la propreté pour l'exercice financier 2018.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.02 1173547012

CA17 19 0325

Adoption - Règlement numéro T-18-02 imposant une taxe relative aux services (exercice financier 2018)

VU l'avis de motion donné du Règlement numéro T-18-02 imposant une taxe relative aux services pour l'exercice financier 2018 à la séance du 4 décembre 2017 du conseil d'arrondissement de Lachine par sa résolution CA17 19 0316 et pour lequel le dossier décisionnel en fait la présentation;

ATTENDU que le projet de règlement et le dossier décisionnel ont été distribués aux membres du conseil plus de 72 heures avant la séance;

ATTENDU que l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

Il est proposé par Michèle Flannery

appuyé par Younes Boukala

D'adopter le Règlement numéro T-18-02 imposant une taxe relative aux services pour l'exercice financier 2018.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.03 1173547011

Période de questions des membres du conseil

70.01

Période de questions du public

Aucune question posée par les citoyens en lien avec les points à l'ordre du jour de la séance extraordinaire.

70.02

Et la séance est levée 18 h 15.

Maja Vodanovic
Mairesse d'arrondissement

Diane Mongeau
Secrétaire d'arrondissement substitut

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 15 janvier 2018.

La version officielle de ce procès-verbal peut être consultée au 1800, boul. Saint-Joseph, durant les heures normales d'ouverture.